

RAPPORT D'ACTIVITES 2022

7 juin 2023 - JONCY
assemblée générale

71
Saône-et-Loire
c.a.u.e

Conseil d'architecture, d'urbanisme
et de l'environnement

71
— Saône-et-Loire
C | a.u.e
Conseil d'architecture, d'urbanisme
et de l'environnement

Couverture : Joncy Halle et aménagement du centre-bourg
Architectes : **AMD architectes-ingénieurs**. Urbaniste - paysagiste : **Urban Studio**. Photographie : **KEFIR**

RAPPORT MORAL

L'année 2022 demeure pour le CAUE une année de transition. Malgré la recomposition de l'ingénierie territoriale le CAUE a conforté son rôle au sein du département. Face à la crise énergétique et au changement climatique, les sollicitations dont il fait l'objet soulignent l'intérêt pour ses compétences pluridisciplinaires en architecture, urbanisme, environnement, paysage et énergie pour l'amélioration du cadre de vie sur notre territoire.

Son Espace Conseil, aujourd'hui labellisé France Rénov', est monté en puissance, accueillant de nouvelles conseillères au sein de l'équipe. Elles ont répondu avec attention aux questions multiples des particuliers sur la rénovation énergétique de l'habitat et maintenu les liens avec les réseaux départementaux et régionaux malgré l'incertitude sur les dispositifs. Les nouvelles méthodes d'accompagnement des collectivités proposées l'an passé par les architectes et la paysagiste continuent d'être très appréciées par les communes et leurs partenaires, notamment dans le cadre des dispositifs de revitalisation.

Je tiens à remercier Matthieu Lardière, Sylvie Blondeau, Landry Guillaud et Samuel Jouanny, pour leur engagement au CAUE. C'est avec plaisir que j'ai accueilli Karen Delorme, Flora Moulin, Manon Géraudin, Sarah Ronchi- Ayad et Angèle Launay. Aussi je remercie l'ensemble de l'équipe qui a assuré la formation des nouveaux arrivants tout en garantissant la continuité de leurs missions.

2022 aura permis de consolider nos liens avec nos adhérents et nos partenaires, d'en tisser de nouveaux, soulignant la reconnaissance notoire de nos actions pour le cadre bâti, paysagé et l'environnement.

Je tiens donc à les en remercier, tant pour leur fidélité, que pour leur engagement à nos côtés pour les actions passées et à venir au service de notre territoire.

Carole CHENUET

Présidente du CAUE 71

Conseillère Départementale du canton de Paray-le-Monial

SOMMAIRE

L'association - 05

Le budget - 14

Bilan des activités - 17

Le conseil aux particuliers - 18

Le conseil aux collectivités - 21

L'espace Conseil France Rénov' - 32

La sensibilisation du public - 34

Les actions pédagogiques - 38

La vie du réseau et partenariats - 46

La documentation - 51

01 - L'ASSOCIATION

Le Conseil d'Administration

Le Conseil d'Administration avait été renouvelé au cours de l'année 2021. Figure ici sa composition définitive au 13 décembre 2021. Il s'est tenu 5 fois au cours de l'année 2022.

COMPOSITION DU BUREAU

Présidente : M^{me} Carole CHENUET

Trésorier : M. Lionel DUPARAY

REPRESENTANTS DE L'ETAT

M^{me} Marie GUIBERT, Architecte des bâtiments de France

M. Jean-Pierre GORON, Directeur de la DDT

M^{me} Liliane MENISSIER, Directrice d'Académie

REPRÉSENTANTS DES COLLECTIVITES LOCALES

Notification du 13.08.21

M^{me} Carole CHENUET, Conseillère départementale du canton de Paray-le-Monial

M^{me} Christine ROBIN, Conseillère départementale du canton de Mâcon 1

M. Jean-François COGNARD, Conseiller départemental du canton de la Chapelle-de-Guinchay

M. Jean-Marc HIPPOLYTE, Conseiller départemental du canton du Creusot-2

M. Jean-Marc POMMIER, Maire d'Anzy-le-Duc

M. François DE BELIZAL, Maire de Sarry

REPRÉSENTANTS DES PROFESSIONS CONCERNÉES

Arrêté préfectoral du 29.11.2021

M. le Président de la Fédération Départementale du Bâtiment et des Travaux Publics de Saône-et-Loire ou son représentant

M^{me} Marie PRIMAS, Architecte, représentant l'Ordre des architectes de Bourgogne-Franche-Comté

M. Gilles GUINET, représentant la CAPEB

M. Frédéric FAUCHER, Architecte

PERSONNES QUALIFIEES

M. Geoffrey SETAN, Architecte

M. Lionel DUPARAY, Maire-Adjoint en charge des finances, à la transition écologique et aux projets en lien avec le développement durable, Conseiller départemental du Canton de Montceau-les-Mines

REPRÉSENTANT DU PERSONNEL

M^{me} Virginie JUTEAU, Chargée d'études architecte au CAUE 71

MEMBRES ELUS PAR L'ASSEMBLEE GENERALE le 03/11/2021

M. David CORDEIRO, Maire d'Iguerande

M^{me} Marie FAUVET, Maire de Cluny

M. Eric LAGRANGE, Maire de Fuissé

M. Eric LIEGOIS, Architecte

M^{me} Anne SEVIN, Adjointe de Sanvignes les Mines

M. Yannick VACHER, Maire de Romanèche Thorins

MEMBRES ASSOCIES QUALIFIES (VOIX CONSULTATIVES)

M. Jean GIRARDON, Maire de Mt St Vincent - ancien Président du CAUE

M. Bernard COGNAT, Administrateur du CPIE Pays de Bourgogne

L'équipe en 2022

L'année 2022 a été marquée un renouvellement important de l'équipe. Nous remercions les collègues de longue date, comme de passage, pour leur investissement au service du territoire et leur engagement pour les missions du CAUE.

Martin DELARUE, Architecte chargé d'études, sept – déc 2022

Sylvie BLONDEAU, Assistante de direction, juillet 2022

Landry GUILLAUD, Conseiller en énergie France Rénov', mai 2022

Samuel JOUANNY, Conseiller en énergie France Rénov', sept 2022

Matthieu LARDIERE, Architecte du patrimoine, directeur, juil 2022

Célia TIBLIER, stagiaire en 3^e année de Licence d'Architecture à l'ENSA Nancy

Léa BOULE, stagiaire en 3^e année de Licence d'Architecture à l'ENSA-Saint-Etienne

Charly FRIZOT, stagiaire en 2^e année de BTS aménagement paysager, nov-déc 2022

Pôle administratif

Angèle LAUNAY, ADE HMONP, doctorante en urbanisme, Directrice

Sarah RONCHI - AYAD, Apprentie assistante de direction et accueil

Pôle support

Gilles DUCAROUGE, Documentaliste

Jean-François THIERRY, Infographiste

Pôle AUE

Emmanuelle LIMARE, chargée d'études paysagiste

Virginie JUTEAU, chargée d'études architecte, et responsable des actions pédagogiques

Diane CAMUS, chargée d'études architecte et docteure en architecture

Bertrand REYMONDON, chargé d'études architecte-urbaniste

Laure DU GARDIN, chargée d'études architecte, conseils aux particuliers

L'équipe (suite)

Pôle France Rénov'

Manon THILLAYE DU BOULLAY, Conseillère en énergie France Rénov'

Marie-Lucile CANNONE, Conseillère en énergie France Rénov'

Flora MOULIN, Conseillère en énergie France Rénov'

Jenna ABER, Conseillère en énergie France Rénov'

Karen DELORME, Conseillère en énergie France Rénov'

Manon GERAUDIN, Conseillère en énergie France Rénov'



Angèle L.



Sarah R. A.



Gilles D.



Jean-François T.



Emmanuelle L.



Virginie J.



Diane C.



Bertrand R.



Laure D.



Manon T.d B.



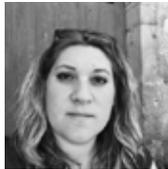
Marie-Lucile C.



Flora M.



Jenna A.



Karen D.



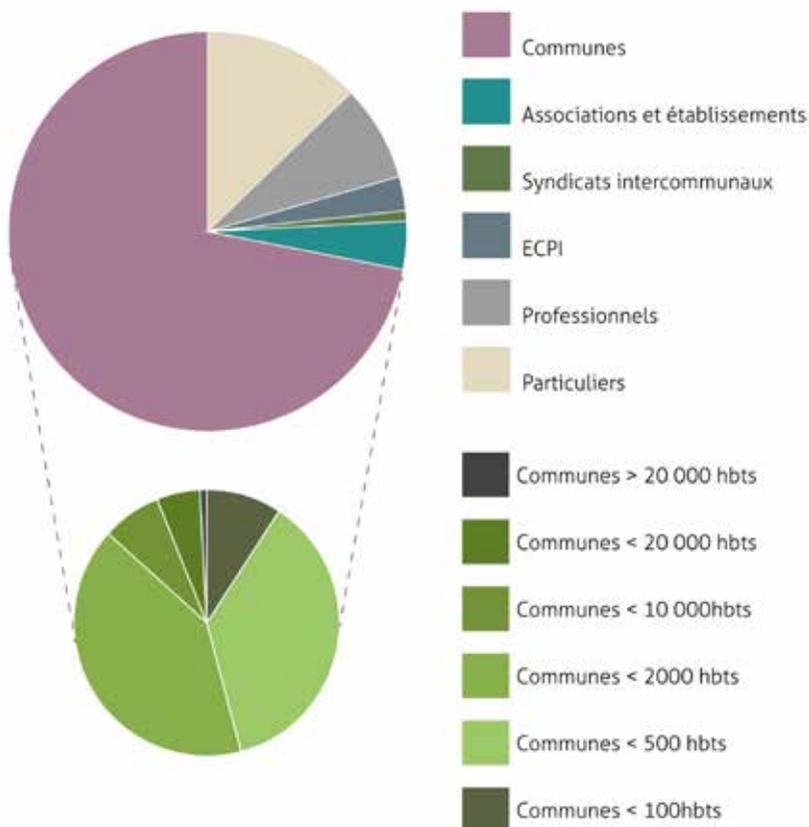
Manon G.

BILAN SOCIAL EN QUELQUES CHIFFRES :

16 personnes et 13,6 ETP au 31 janvier 2022
7 entrées, 5 sorties, dont un départ en retraite
1 congé maternité et 1 arrêt de travail de plus de 5 mois

Les adhérents en 2022

Le CAUE compte 209 adhérents en 2022. 150 communes adhérentes au CAUE. Ce sont également 6 EPCI et 3 syndicats intercommunaux (SIVOS, PETR, Pays), 8 associations et établissements, 16 professionnels et 27 particuliers.



Les communes adhérentes

Abergement-Sainte-Colombe, Allériot, Anglure-sous-Dun, Anost, Artaix, Azé, **B**audrières, Baugy, Berzé-le-Châtel, Blanot, Blanzay, Les Bordes, Bourbon-Lancy, Broye, Buffières, Bussièrès, **C**hampagnat, Chapaize, Chapelle-du-Mont-de-France, Chapelle-Saint-Sauveur, Charnay-lès-Mâcon, Chasselas, Château, Chevagny-sur-Guye, Chissey-en-Morvan, Chissey-lès-Mâcon, Ciel, Clessé, Cluny, Condal, Cormatin, Cortambert, Cortevaix, Créot, Le Creusot, Crissey, Cruzille, Cuiseaux, Cuisery, Culles-les-Roches, Curbigny, Curtil-sous-Buffières, Curtil-sous-Burnand, **D**amerey, Demigny, Dettay, Diconne, Dompierre-les-Ormes, **É**cuisse, Essertenne, **F**leury-la-Montagne, Fley, Fontaines, Fuissé, **G**énélard, Genouilly, Gergy, Granges, Grevilly, Gueugnon, La Guiche, L'Hôpital-le-Mercier, **I**guerande, **J**ambles, Joncy, Jouvençon, **L**aizé, Lessard-en-Bresse, Leynes, Loisy, Longepierre, Louhans, **M**arcigny, Marigny, Marmagne, Martailly-lès-Brancion, Martigny-le-Comte, Mary, Matour, Mercurey, Mont-Saint-Vincent, Montbellet, Montceau-les-Mines, Montceaux-Ragny, Montchanin, Montpont-en-Bresse, Moroges, La Motte-Saint-Jean, **N**anton, Navilly, Navour-sur-Grosne, **O**uroux-sur-Saône, **P**éronne, Perrecy-les-Forges, **R**igny-sur-Arroux, Romanèche-Thorins, **S**agy, Saily, Saint-Amour-Bellevue, Saint-André-en-Bresse, Saint-André-le-Désert, Saint-Bérain-sur-Dheune, Saint-Bonnet-en-Bresse, Saint-Clément-sur-Guye, Saint-Cyr, Saint-Eugène, Saint-Forgeot, Saint-Germain-du-Plain, Saint-Huruge, Saint-Igny-de-Roche, Saint-Jean-de-Vaux, Saint-Léger-sur-Dheune, Saint-Loup-de-Varennès, Saint-Loup-Géanges, Saint-Mard-de-Vaux, Saint-Martin-du-Mont, Saint-Martin-en-Bresse, Saint-Martin-la-Patrouille, Saint-Maurice-lès-Couches, Saint-Romain-sous-Gourdon, Saint-Romain-sous-Versigny, Saint-Sernin-du-Bois, Saint-Usuge, Saint-Vallier, Saint-Vérand, Saint-Vincent-des-Prés, Saint-Ythaire, Sainte-Cécile, Sainte-Radegonde, Salornay-sur-Guye, Santilly, Sanvignes-les-Mines, Sarry, Semur-en-Brionnais, Sennecey-le-Grand, Serley, Sermesse, Serrières, Simard,

Solutré-Pouilly, Suin, Torcy, Toulon-sur-Aroux, Tramayes, Uchizy, Varennes-le-Grand, Varennes-Saint-Sauveur, La Vineuse-sur-Frégande, Vitry-en-Charollais, Vitry-sur-Loire

EPCI et syndicats intercommunaux

CC Clunisois, CC entre Saône & Grosne, CC Terres de Bresse, CUCM, CC Saint Cyr Mère Boitier, SIVOS Saint Germain du Plain, CC Marcigny/Semur en Brionnais, Pays Charolais Brionnais, PETR Maconnais Sud Bourgogne

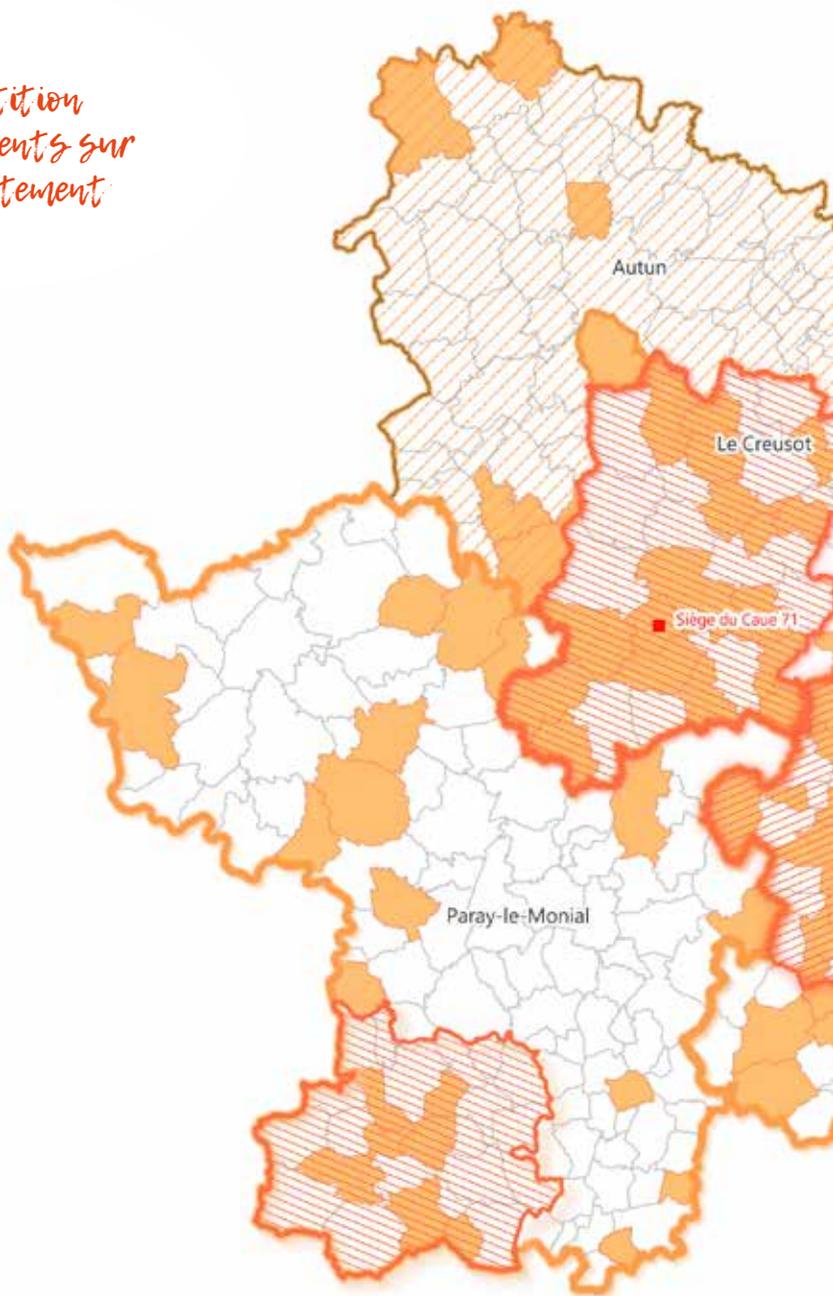
Professionnels

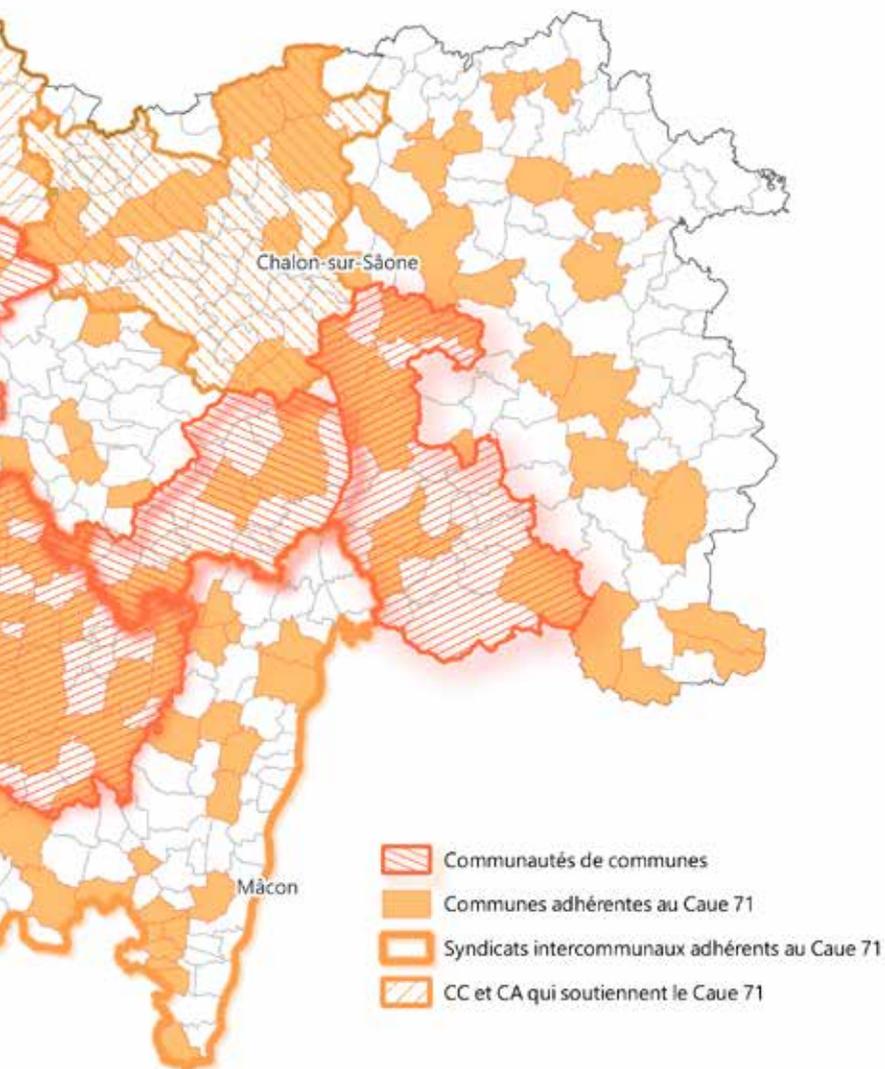
Alhena shop, AMD architecte-ingénieur, Atelier GINKO, Bibracte EPCC, BOUGEAULT Patrick, CLEMENT Annie, EJO Coopérative, FAUCHER Frédéric, FFB 71, LE GALLEE SETAN Architecture, Les ateliers de Frédérique, LIEGOIS Eric, Maison Passive 71, Atelier d'architecture Sénéchal-Auclair, TACHON Charles-Henri, THOMASSEN Viola

Particuliers

ANGELINI Myriam, ARCIER Hélène, BABOILLARD Thierry, BABSKI Gilles, BACCOT Jean-Luc, BADET Patrice, BASSY, BEUVELOT Martin, BOISSON Alexandre, BRUNEAU Martin, BURTHIER Louis, CARREL Pierre, CHEVRIER Sylviane, DUMONT Michel, DUPAQUIER Anne, LABROSSE René, LE THELLEC Marc, MARCAUD Benjamin, MOULIN Jean-Michel, POIGNON Dominique, POULET Philippe, RENON Jean-Pierre, SALVADORETTI Michèle, SAMHI Mohamed, SCHNEIBEL Gerhard, YOT Régis, GERARDIN Xavier

Répartition
des adhérents sur
le département





02 - LE BUDGET

Le budget prévisionnel pour l'année 2022 annonçait un équilibre, après deux années en négatif, en prévision des recrutements nécessaires. L'équipe s'est fortement renouvelée au cours de cette année 2022. Le bilan réalisé affiche cette année un résultat positif, de 35 203 euros avec pour objectif de stabiliser son fonctionnement.

Le CAUE continue d'apporter un service au public, dont l'activité a été maintenue tout au long de l'année. Afin de poursuivre la généralisation du service public de la rénovation énergétique de l'habitat, deux nouveaux postes de conseiller ont pu être créés. Par ailleurs, le travail d'accompagnement auprès des communes, engagées dans des dispositifs de revitalisation de leur centre bourg, a permis de pérenniser un poste de chargé d'études architecte. Face à l'augmentation du coût des énergies, le CAUE adapte ses déplacements pour continuer à aller à la rencontre des élus et des habitants sur tout le territoire et limite ses dépenses de chauffage grâce à un bâtiment rénové, il y a dix ans, aux normes BBC¹.

Toutefois, pour recruter un(e) chargé(e) d'étude qui viendrait renforcer l'équipe en faveur du territoire de la Saône-et-Loire vaste et rural, le CAUE aura besoin de trouver des soutiens complémentaires.

Les recettes

La subvention du Département de 450 000 euros (celle-ci est fixe depuis 2018 et inclut 10% de la Taxe d'Aménagement) et la subvention attribuée par la Région pour le fonctionnement de l'Espace Conseil France Rénov' de 260 000 euros sont les principales ressources du CAUE de Saône-et-Loire.

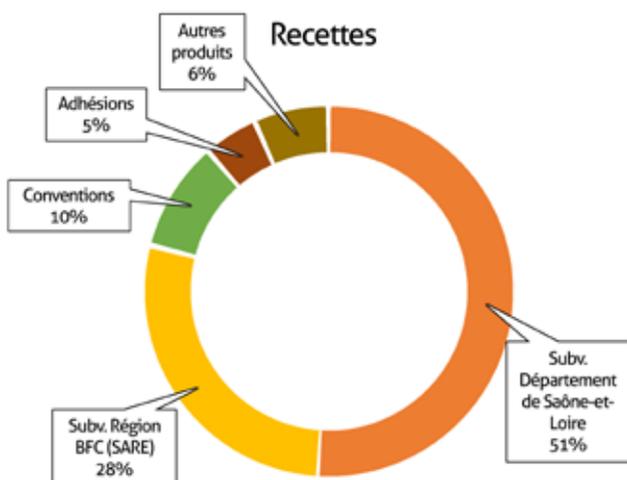
On note que le Grand Chalon, la Communauté Urbaine Creusot-Montceau, la Communauté de Communes Grand Autunois Morvan, et le Parc Naturel Régional du Morvan ont maintenu leur soutien par des conventions financières, pour un montant total de 67 300 euros. La DRAC a également financé des résidences d'architecture dans les

Le budget (suite)

écoles et d'étudiantes en arts, venant nourrir les réflexions des communes. D'autres partenariats conventionnés ont également été réalisés en cours d'année, pour un montant de 17 482 euros.

Depuis 2017 le CAUE avait fait le choix de maintenir les montants des adhésions de soutien à l'association. Ces adhésions au CAUE sont stables depuis l'an dernier 41 507 euros (contre 41 883 euros en 2021). On note que le montant des indemnités journalières est largement supérieur au prévisionnel, du fait d'un congé maternité et d'un arrêt long, puisqu'il atteint 9 572 euros contre 1 500 euros estimés, tout comme les aides au recrutement, pour un montant de 6 667 euros.

Enfin, il est à noter que le CAUE a perçu fin 2022 la « prime surchauffe » de 16 000 euros, attribué pour le recrutement en urgence et l'installation de postes en 2021. Comme chaque année depuis la mise en place du Service d'accompagnement à la Rénovation Énergétique (SARE), il est en attente du solde de la subvention de la région.



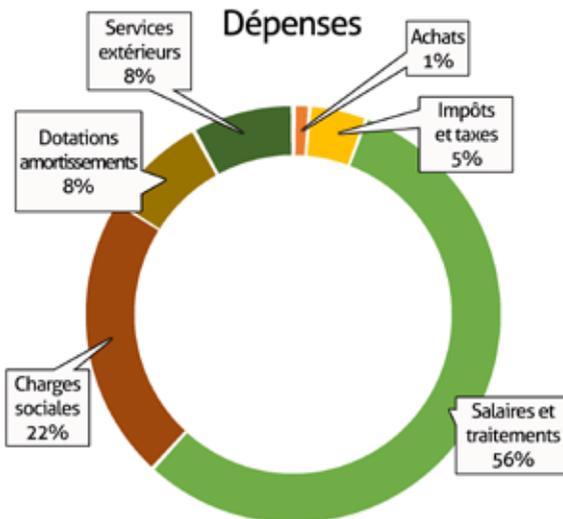
Les dépenses

833 594 euros réalisés pour un prévisionnel de 917 683 euros.

Les 84 089 euros d'écart sont dus au changement au sein de l'équipe et aux principes de gestion rigoureuse au quotidien depuis plusieurs années.

La renégociation des contrats copieurs en 2021 et la location d'un nouvel appareil a permis cette année encore une baisse de 12 835 euros des dépenses de fonctionnement.

Les quelques dépassements de postes sont liés à l'augmentation du coût des énergies, à l'entretien du bâtiment (réparation de la chaudière notamment). Des travaux de réfection des volets ont pu être engagés cependant cette année.



03 - BILAN des ACTIVITÉS

En 2022, le CAUE c'est :

1282 conseils aux particuliers, dont **1024** conseils en rénovation énergétique

7 lieux de permanences, Chalon-sur-Saône, Louhans, Sennecey-le-Grand, Montceau-les-Mines, Paray-le-Monial, Mâcon, Autun

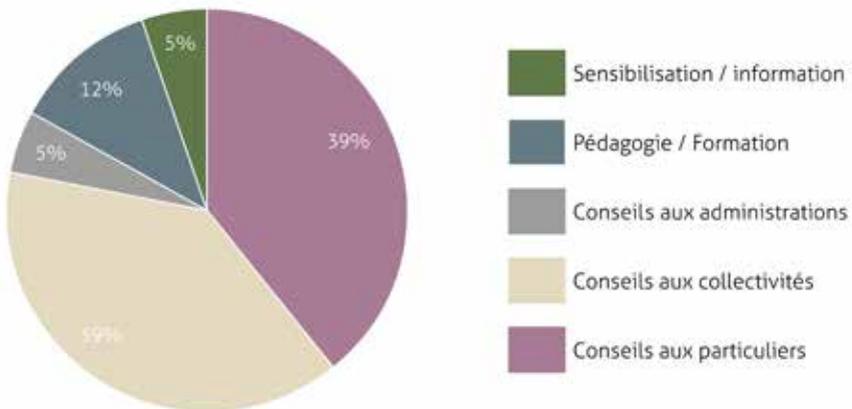
94 communes accompagnées dont **11** lauréates de PVD

23 avis aux services d'instruction du droit des sols (ADS)

575 élèves sensibilisés à l'architecture et au paysage, dont **89** lycéens

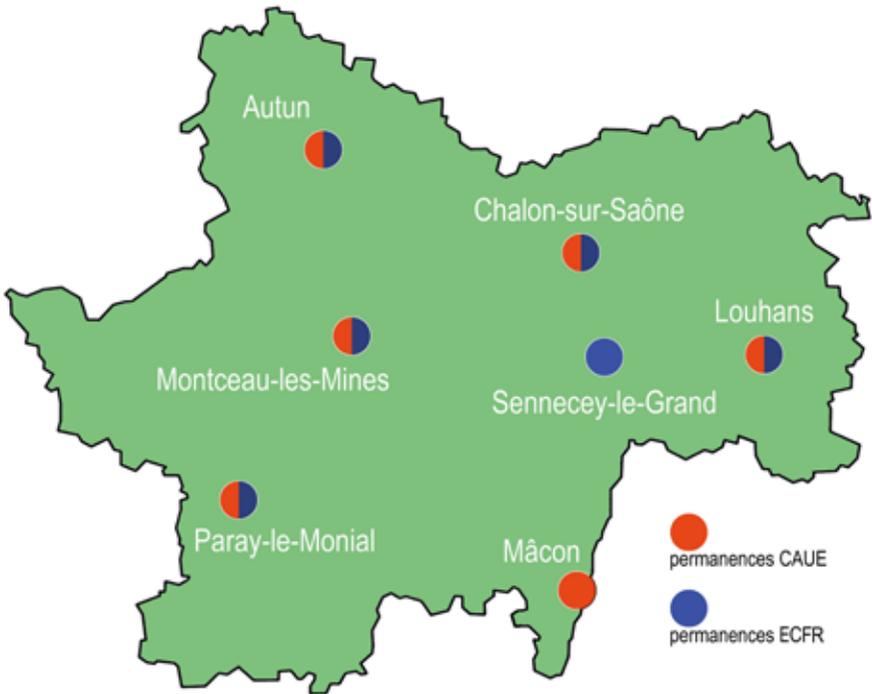
6 réalisations ajoutées à l'observatoire des CAUE

Mais aussi, des milliers de kilomètres à pied et en voiture parcourus pour être toujours au plus près du terrain !



04 - LE CONSEIL aux PARTICULIERS

Cette année le CAUE a pérennisé l'ensemble de ses permanences, énergie, architecture et paysage sur 7 lieux. Mises en place dans le cadre du partenariat avec la Région Bourgogne Franche-Comté et les collectivités, les permanences énergie « France Rénov' » sont accessibles dans des délais convenables grâce à une équipe renforcée.

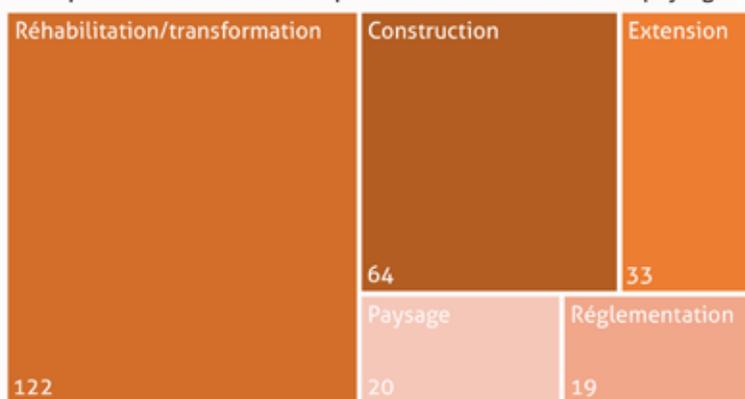


258 conseils ont été apportés les architectes et la paysagiste, dont 18 rendez-vous doubles avec les conseillers France Rénov'. On constate une baisse des sollicitations et de la fréquentation des permanences en architecture. Les questions règlementaires et les rendez-vous paysage (plantations, gestion de l'eau, ...) sont toutefois plus nombreux. L'existence de ces permanences est souvent rappelée aux services d'instruction, aux communes. La communication sur cette mission de conseil aux particuliers doit cependant être améliorée.

1024 conseils en rénovation énergétique ont été réalisés par l'équipe France Rénov' en 2022 (contre 1213 en 2021 lié à l'arrêt des avis sur l'aide habitat durable).

Conscient de l'importance d'une approche transdisciplinaire de la rénovation énergétique de l'habitat, le CAUE et son espace conseil France Rénov' propose depuis 2021 des rendez-vous de conseil en architecture et énergie. Ces « rendez-vous doubles » permettent à tous les particuliers porteurs d'un projet de rénovation d'avoir accès à des conseils améliorant l'approche globale et qualitative de leur projet de rénovation.

Répartition des conseils aux particuliers en architecture et paysage



05 - LE CONSEIL aux COLLECTIVITÉS

Le conseil aux collectivités a pour objectifs

- d'informer et de conseiller de façon objective et en toute indépendance, les collectivités s'engageant dans un projet de construction ou de rénovation de bâtiments, d'aménagement d'espaces publics, d'urbanisme (extension urbaine, PLU, PLUi, etc.).

- de participer à la construction du programme avec les collectivités, comportant les critères nécessaires de qualité architecturale, urbaine, paysagère et environnementale (en termes d'usage, de construction, d'espace, de matériaux, d'intégration au site, d'adaptation à l'importance du projet et aux spécificités du lieu, de stratégies économiques...).

- de mettre en place un dialogue constructif avec les futurs prestataires, maîtres d'œuvre...

Pour mener à bien cette mission, les élus rencontrent les professionnels du CAUE : architectes, urbaniste, paysagiste.

Le conseil nécessite des échanges in-situ, sur le lieu du projet. Il se concrétise ensuite par la rédaction de comptes-rendus ponctuels et/ou de cahiers des charges pour les futures équipes de maîtrise d'œuvre sollicitées. Le CAUE assiste également la collectivité dans la consultation des équipes de maîtrise d'œuvre en collaboration avec l'Agence Technique Départementale ou les services mutualisés de leur intercommunalité. De nombreux partenaires sont sollicités pour cette mission : professionnels et organismes du cadre bâti et paysager, tel que le réseau des CAUE, ou encore les services techniques et d'ingénierie financière associés à la collectivité.

En 2022, le CAUE a été sollicité pour accompagner 94 projets d'architecture et d'aménagement d'espace public (contre 102 en 2021) dont 33 sont toujours en cours en 2023.

Le CAUE a également été sollicité pour un jury de concours.

Mission spécifique ...

Avis aux services d'instruction du droit des sols (ADS)

Accompagnement des collectivités aux décisions des autorisations d'urbanisme (CUo-DP-PC-PA)

En appui aux collectivités, le CAUE est consulté par les services instructeurs en charge de délivrer les autorisations de construire des communes, conformément au Code de l'urbanisme et à leur règlement d'urbanisme local (PLU, Carte Communale, ...). Des prescriptions supplémentaires, architecturales et paysagères, sont souvent à considérer pour les espaces remarquables de valeur patrimoniale, environnementale ou paysagère reconnue d'intérêt général. Les avis des architectes du CAUE portent sur les qualités du projet de construction et sur l'attention accordée à son insertion dans l'espace du lieu à bâtir.

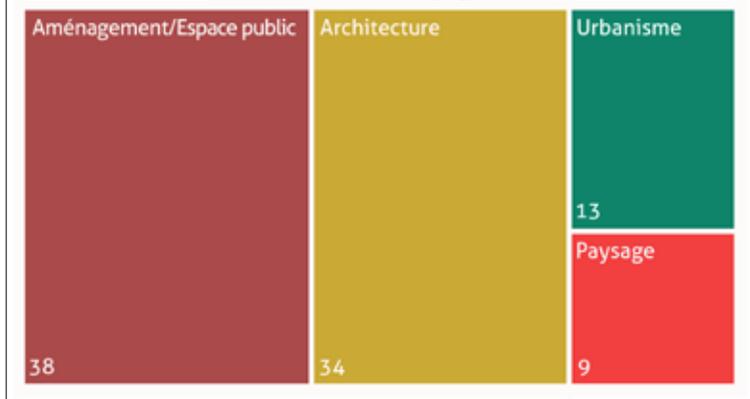
Pour cette mission, un travail collégial est engagé avec les services d'instruction des collectivités, l'unité départementale d'architecture et du patrimoine (UDAP) ou encore le Parc Naturel Régional du Morvan. Il permet de partager une vision commune sur les recommandations architecturales à apporter aux pétitionnaires et aux collectivités. Ces recommandations portent principalement sur deux sujets liés à la transition écologique et qui ont un impact immédiat et irréversible sur le territoire : le développement des installations solaires et l'adaptation des dispositifs thermiques extérieurs aux constructions anciennes (en pierre, en pisé, à pans de bois...).

Avis simple : analyse du dossier architectural et échange avec l'instructeur, note d'avis simple, recommandations au demandeur. Le maître d'ouvrage est invité à se rapprocher du CAUE pour un conseil.

Atelier in situ : pour un projet plus complexe, une rencontre avec les services d'instruction pour analyser le projet sur le site au regard de ses contraintes et qualités. Synthèse et recommandations pour l'élaboration de l'avis de l'ADS. Cette démarche s'applique aux projets qui présenteraient des risques d'altération des qualités de l'espace public (lotissement, équipement, hébergement collectif, ...)

Cette mission d'avis simple auprès des services d'instruction de la CUCM, du PNRM et de la CCGAM et au service des maires est complémentaire aux missions de conseils et précieuse pour la promotion de la qualité architecturale et paysagère.

94 demandes d'accompagnement

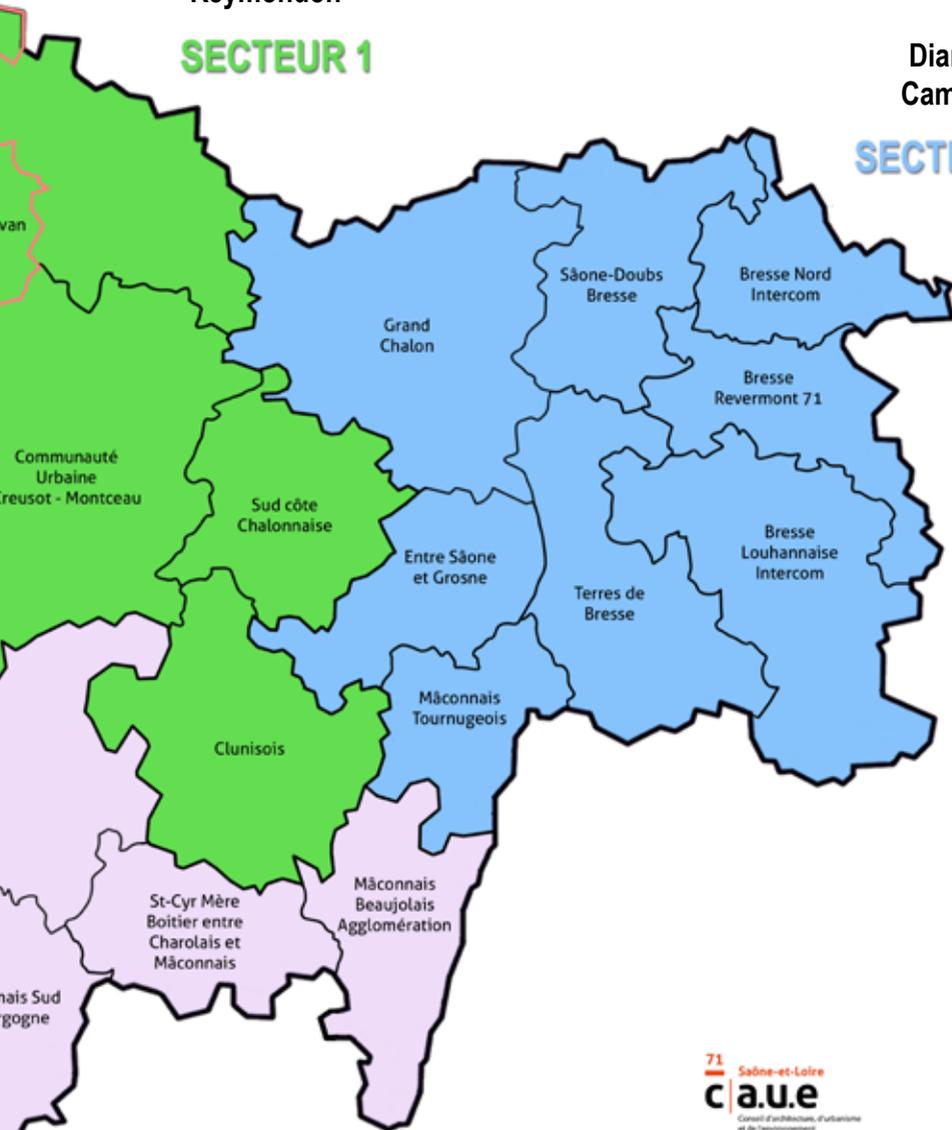


Bertrand
Reymondon

SECTEUR 1

Diane
Camus

SECTEUR 3



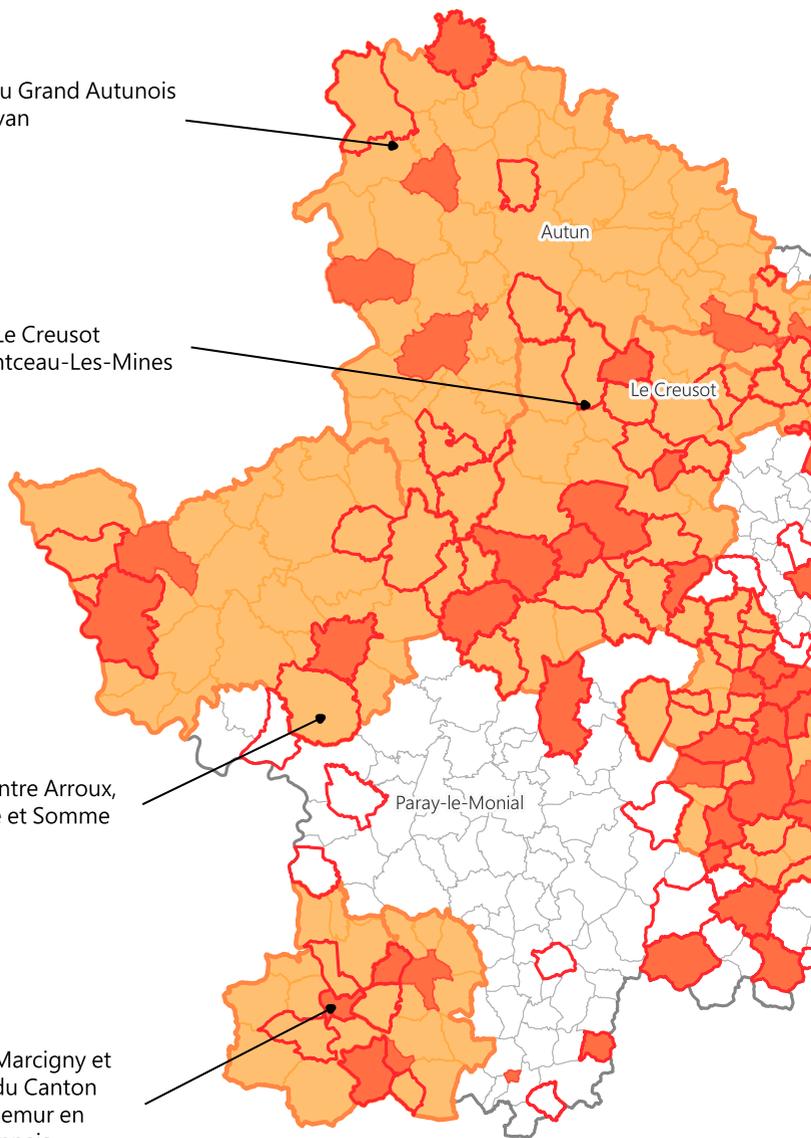
71 Saône-et-Loire
c.a.u.e
Conseil d'architectures, d'urbanisme
et de l'aménagement

CC du Grand Autunois
Morvan

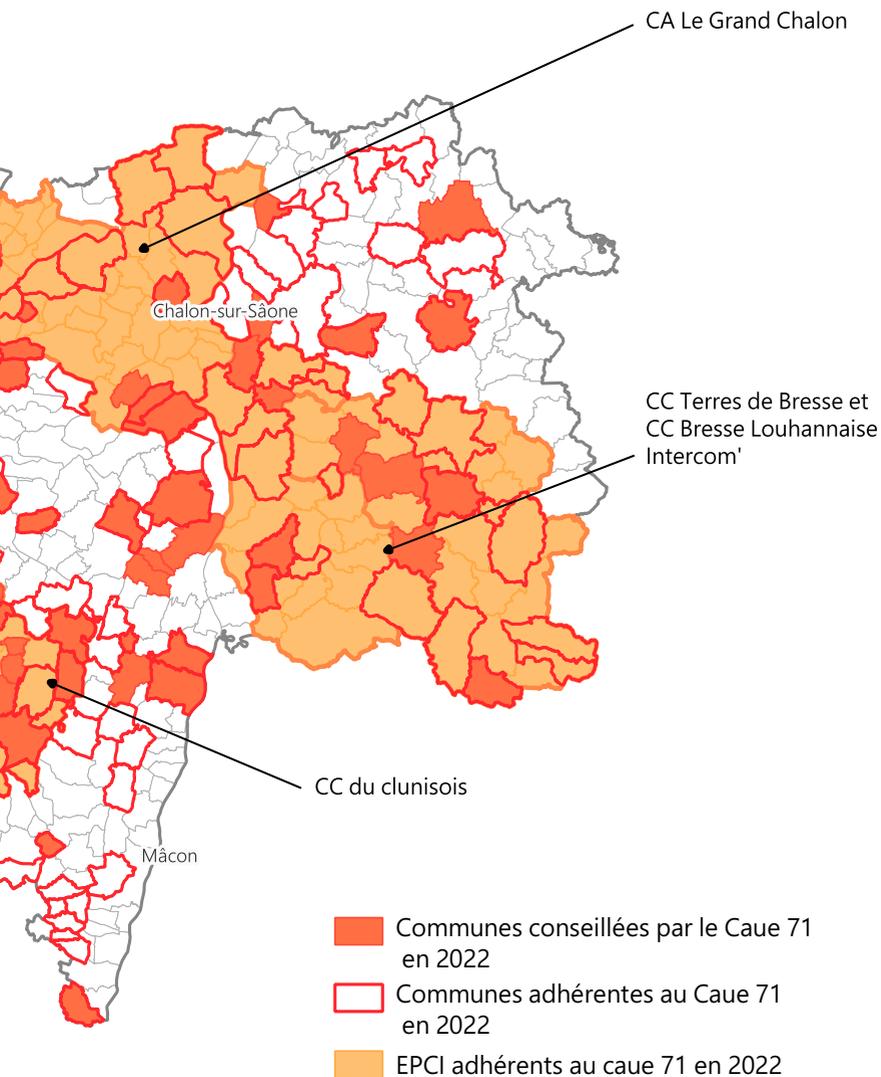
CU Le Creusot
Montceau-Les-Mines

CC Entre Arroux,
Loire et Somme

CC Marcigny et
CC du Canton
de Semur en
Brionnais



Répartition des communes et EPCI conseillés sur le département



FOCUS...

Les Petites Villes de Demain en Saône-et-Loire

Le CAUE participe à l'accompagnement des collectivités lauréates du programme « Petite ville de Demain » porté par l'Agence Nationale de la Cohésion des Territoires (ANCT). 11 collectivités lauréates du dispositif « Petite Ville de Demain » sur les 24 de Saône-et-Loire ont bénéficié des conseils ou d'un accompagnement renforcé du CAUE 71.

Aux côtés de la direction départementale des territoires, de l'Unité départementale de l'Architecture et du Patrimoine, ainsi que de l'Agence technique départementale, le CAUE apporte ses compétences pluridisciplinaires et complémentaires à l'ingénierie mobilisée.

Il aide les communes et intercommunalités à appréhender les enjeux prioritaires de la revitalisation de leur centre en cohérence avec leur projet de territoire. Il conseille et sensibilise à la qualité spatiale de l'ensemble des projets engagés. À ce titre il propose en premier lieu un travail de concertation des acteurs sur place et restitue une synthèse de ses analyses urbaine, architecturale et paysagère et accompagne ensuite les collectivités dans la rédaction de leurs cahiers des charges.

Au titre de ce programme national, le CAUE affirme l'importance de l'architecture, du paysage et de l'environnement dans l'approche globale des dispositifs de revitalisation.



Atelier projet de territoire, CC SCMB, septembre 2022



**AGENCE
NATIONALE
DE LA COHÉSION
DES TERRITOIRES**



FOCUS...

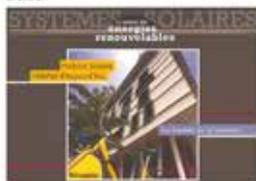
Dynamique photovoltaïque & patrimoine rural

Le village de Culles-les-Roches puis la ville de Cluny ont sollicité le CAUE71 pour interroger la dynamique de déploiement de l'énergie photovoltaïque au regard de la valeur patrimoniale de leur habitat vernaculaire et du caractère remarquable de leurs paysages.

Comment conjuguer habilement les qualités de production d'énergie solaire et la préservation du bâti ancien pour maintenir l'attractivité des hameaux, villages et petites villes historiques de Saône-et-Loire ? Quelle stratégie d'accompagnement des ménages pour répondre au besoin d'énergie renouvelable de leur habitation ? Quelles dispositions techniques et architecturales conjuguer pour intégrer la production d'énergie solaire à l'habitat singulier des espaces ruraux et au caractère unique des anciennes bâtisses ? Quel cadre réglementaire proposer pour la révision des documents locaux d'urbanisme ?

Afin d'ouvrir des pistes d'actions pour l'adaptation de l'habitat historique à la sobriété énergétique contemporaine le CAUE propose des ateliers de travail collaboratifs. Ils ont pour objectifs de partager une vision stratégique commune entre les partenaires : acteurs institutionnels locaux, et leurs services instructeurs, professionnels de l'architecture et du patrimoine, opérateurs et promoteurs d'installations photovoltaïques. Ils permettent d'imaginer les principes d'une transition énergétique intégrée à l'architecture locale et les outils réglementaires d'un urbanisme sobre et harmonieux en Saône-et-Loire.

2013



2022

**Dynamique Habitat Solaire
versus
Culture Architecturale**

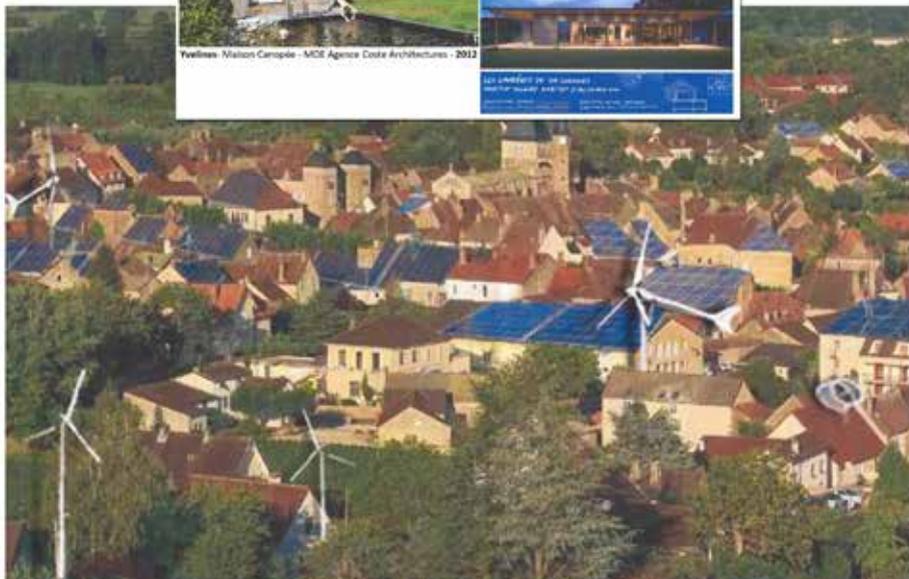
L'Histoire en cours ...

Projet : Habitat Solaire - L'habitat renouvelable
Société : Habitat Solaire



Préserver l'esprit du lieu ...

2008



Photomontage - simulation pédagogique Photovoltaïque & Patrimoine

FOCUS...

Entrées, places et traversées de villages : S'appuyer sur le paysage

On roule vite, dans nos villages et hameaux... Que faire ?

Premier réflexe : la chaussée est-elle large, laissant les automobilistes prioritaires dans la traversée ? Une réflexion est certainement nécessaire pour recalibrer justement la voie de circulation au profit d'espaces partagés par tous les usagers : placette, chemins... Le traitement qualitatif des espaces (composition, matériaux, limites...) et la végétation judicieusement choisie changeront la perception d'un lieu, vu de loin ou à son approche.

Une autre piste : montrer la vie, l'animation du village et donc la présence potentielle de piétons : fleurissement en pied de façade, seuils d'entrée des maisons soulignées, placettes...

Si ces premiers principes ne suffisent pas, des mesures pédagogiques peuvent être adoptées (radar pédagogique par ex.). En dernier lieu, l'automobiliste pourra être alerté ou ralenti grâce à des interventions sur la chaussée même...

Dans tous les cas, tout aménagement doit répondre à la configuration et à l'identité spécifique du village !



Conseils La Vineuse sur Frégande, mai 2022

À l'instar de 16 autres CAUE, le CAUE de Saône-et-Loire accueille depuis 2005, un Espace INFO>Énergie. Cet espace prolonge ainsi les missions initiales de conseil aux particuliers en architecture et en environnement.

C'est un lieu de conseil neutre, objectif et indépendant où l'on peut obtenir des informations sur la maîtrise de l'énergie dans l'habitat (utilisation rationnelle de l'énergie, efficacité énergétique, énergies renouvelables...). Ces Espaces INFO>Énergie se sont développés dans toute la France à l'initiative de l'ADEME (Agence de la transition énergétique), en partenariat avec les collectivités locales. Depuis 2021, c'est dans le cadre du programme national du Service d'Accompagnement à la Rénovation Énergétique (SARE) piloté par la région Bourgogne Franche-Comté que cet espace perdure. Les missions des conseillers se sont donc concentrées plus spécifiquement sur la rénovation énergétique de l'habitat.

Aujourd'hui, cet espace est labellisé « France Rénov' ». Cette marque nationale regroupe l'ensemble des partenaires de la rénovation énergétique. L'équipe s'est par ailleurs agrandie pour répondre aux enjeux nationaux de massification de la rénovation énergétique et aux besoins de conseils de proximité du territoire.

L'Espace Conseil France Rénov' du CAUE, présent depuis plus de 15 ans, permet de garantir la stabilité des services de conseils avec ses partenaires malgré les changements réguliers. Côté dispositifs, la région Bourgogne Franche Comté a arrêté le dispositif Effilogis (accompagnement pour un projet BBC (Bâtiment basse consommation)) le 19 mai 2022. L'avis des conseillers n'est plus obligatoire pour solliciter les aides Habitat Durable du Département.

07 - SENSIBILISATION

Acteur culturel du département, le CAUE mène ses actions de sensibilisation avec divers partenaires. Il valorise des références locales, propose des supports didactiques, pour échanger et débattre des réalisations. Ces documents et outils sont développés avec et à la demande des partenaires. Les événements de sensibilisation se rattachent souvent aux agendas culturels locaux, régionaux et nationaux.

Ces actions de sensibilisation sont des moments privilégiés de partage sur le cadre de vie. L'approche sensible, culturelle et sociale permet aux participants de découvrir ou de redécouvrir les qualités de notre territoire.

- Séminaire « Rénover l'existant », en partenariat avec la Chaire Le Logement Demain et le Collège européen de Cluny, Cluny, 31 janvier 2022.

- Visite à vélos portant sur les paysages autour de Saint-Eusèbe et l'étang Berthaud, en partenariat avec l'association Mines de Rayons et l'écomusée du Creusot-Montceau, dans le cadre d'un « dimanche hors les murs », avec une quinzaine de participants

- Ateliers hors les murs de l'ENSA Paris-La Villette à Bonnay et Saint-Ythaire en mai 2022

- Journées européennes du Patrimoine 19-21 septembre 2022 :

- Défis Minute, atelier pédagogique du CAUE, quartier minier de la Saule, avec 5 classes (105 élèves)

- Balade dessinée à Vergisson, en partenariat avec le Grand Site de France de Solutré-Pouilly, avec 10 participants



Balade dessinée, Vergisson, septembre 2022

- Journées nationales de l'Architecture 14 -16 octobre 2022
 - Ma cabane Toutenkarton, Atelier pédagogique du CAUE, à Charnay-les-Mâcon avec 12 participants
 - Projection du documentaire Devenir Architecte de Garance Paillason (2021), au cinéma des Arts à Cluny, en partenariat avec le Pays d'Arts et d'Histoire entre Tournus et Cluny, avec une trentaine de participants
- Ateliers sur la gestion intégrée des eaux pluviales, avec le CPIE
- Conférence-Débat sur la transition énergétique dans nos territoires, dans le cadre du Festival des transitions à Campus des Métiers et des Qualifications ITIP (Industrie Technologique = Innovante et Performante) du Creusot.
- Interview pour l'ouvrage Antoyé.X. (2022), Images d'Hier et D'aujourd'hui – Comment nos villes et nos campagnes ont changé, Côte-d'Or, Saône-et-Loire, Jura, Le Progrès, 12p.
- Résidence de 8 étudiantes de l'École Supérieur d'Arts Annecy Alpes à Bourbon-Lancy sur l'eau dans la ville, avec le soutien de la DRAC

FOCUS...

Les eaux pluviales... sans passer par les tuyaux

L'eau doit être préservée, sans concession. Un geste qui commence par les eaux de pluie !

Plutôt que de les diriger dans les tuyaux, quelles sont les alternatives dans nos jardins, nos rues, nos places ?

Le CPIE et le CAUE ont proposé plusieurs rencontres en 2022 (et une dernière en 2023) à l'attention des élus et des agents communaux, pour partager des expériences en termes de gestion alternative des eaux. Le bureau d'études Phytoris s'est également impliqué dans ces rencontres, spécialisé dans l'assainissement et la gestion des eaux pluviales.

Ont été abordées les questions de diagnostic, documents et partenaires ressources, acteurs de l'aménagement, vigilances lors des démarches, outils de sensibilisation à la végétalisation, à la perméabilité des sols, à la récupération de l'eau... Des visites ont permis à chaque fois d'échanger autour de réalisations et de recueillir le témoignage d'élus et de professionnels :

projet de cour végétalisée à Montchanin, cours d'école mutualisée avec un parking, espaces de rencontre autour de bassins de rétention à Granges, jardin de pluie et allées perméables chez des particuliers à Buxy...



Atelier GIEP, Granges, 2023

 **PE**
PAYS DE BOURGOGNE

 **73** **C.A.U.E.**
Combrailles AgriPays

En partenariat avec 

ATELIER
GESTION DES EAUX DE PLUIE

DIAGNOSTIC
Comment se lancer?

 **MÉTHODES, EXEMPLES CONCRETS,**
ACTEURS, TERRAIN

VENDREDI 09 SEPT
14h à 17h
Salle communale
MONTCHANIN



08 - ACTIONS PEDAGOGIQUES

En 2022, le CAUE a poursuivi un travail participatif et pédagogique avec les établissements scolaires avec différents partenaires. De ces actions pédagogiques, il faut souligner les diverses résidences de co-construction de projet d'aménagement avec les élèves, permettant d'enrichir le conseil apporté aux maîtrises d'ouvrage publiques.

- Iguerande, école élémentaire : Création d'un observatoire à oiseaux (avec le soutien de la DRAC)
- Nanton, école élémentaire : Réaménagement et renaturation d'une cour d'école (avec le soutien de la DRAC)
- Mâcon, collège Pasteur : Réaménagement et renaturation des cours de récréation (avec le soutien du Département de Saône-et-Loire)
- Montceau-les-Mines, collège Jean Moulin : La révolution industrielle du bassin du Creusot-Montceau (avec le soutien de la DRAC)
- la Rue aux enfants à Torcy et Montceau-les-Mines avec l'association Mines de Rayons
- Saignes, collège Roger Vaillant et Gévelard, collège Jules Ferry : Jeu de rôle sur les métiers du cadre bâti, en partenariat avec l'association AGIRE. Ces actions suscitent des vocations d'orientation dans les domaines de la construction et de l'architecture.

Le CAUE est également intervenu auprès des lycéens, dans le cadre de partenariats entre l'UR CAUE et la région Bourgogne Franche-Comté.

- Tournus, Lycée Gabriel Voisin : Mutations des façades tournusiennes.
- Paray-le-Monial, Lycée Astier : Construire autrement nos territoires ruraux et De la place pour nos jeunes pousses.
- Mâcon, Lycée Dumaine : Environnement lycée et ville.

La mission pédagogique du CAUE se traduit également par l'intervention annuelle du CAUE auprès des futurs enseignants de l'INSPE à Mâcon.

Notre offre pédagogique est en ligne !

QUELQUES CHIFFRES CLÉS :

Actions en faveur du jeune public : 486 participants, soit 21 classes

Actions dans les lycées : 89 participants, soit 5 classes



Collège Pasteur, Mâcon, juin 2022

FOCUS...

Cours d'école ...

Le CAUE est intervenu dans deux établissements pour accompagner élèves et enseignants dans une réflexion sur la transformation des cours de récréation : au collège Pasteur de Mâcon dans le cadre d'un appel à projets du département et à l'école de Nanton dans le cadre d'une résidence artistique financée par la DRAC.

Les enjeux de ces actions étaient multiples : écologie, sociabilité, désimperméabilisation, lieu de vie agréable et partagé pour tous, végétalisation étaient au cœur des envies.

Ces actions se sont déroulées suivant différents ateliers : état des lieux des cours existantes, citoyenneté et rôle de chacun, analyse ludique des éléments factuels qui composent la cour, jeux de perception à travers les 5 sens, émotions et ambiances, éléments naturels ... Les élèves ont ensuite imaginé les usages de la future cour afin de pouvoir élaborer les bases d'un projet.

À l'école de Nanton, une synthèse et la restitution du travail des deux classes ont été présentées aux parents, aux autres classes du RPI et aux élus. Le projet est en cours de concrétisation avec un maître d'œuvre.

En 2023 il est envisagé de reconduire une résidence pour développer et multiplier les outils créés. Ils seront également mobilisés sur un dispositif plus léger pour répondre aux sollicitations nombreuses d'autres écoles sur ce sujet d'actualité.



La cabane d'observation de l'École d'Iguerande

Dans le cadre d'une résidence artistique financée par la DRAC, le CAUE de Saône-et-Loire a accompagné l'école d'Iguerande à différentes étapes de conception d'une cabane d'observation des oiseaux sur les bords de Loire.

Les élèves ont suivi les ateliers proposés par une équipe pluridisciplinaire (architecte, paysagiste, infographiste) de septembre 2021 à juin 2022. Trois classes, de la grande section de maternelle au CM2, ont participé aux ateliers, soit 62 élèves. Cette idée originale a été initiée par les enfants du conseil municipal jeune auprès des élus.

La commune a pour habitude d'impliquer les habitants dans ses projets et était très motivée par un projet collectif alliant les enfants, les enseignants et des parents d'élèves.

Après une découverte du paysage et une approche pédagogique de l'architecture, les enfants ont établi un cahier des charges à partir de mots d'usage et de photos. Une visite au marais conservatoire de Montceaux l'Étoile les a sensibilisés à l'observation de la biodiversité. Des ateliers de conception ont ensuite permis de proposer des idées au charpentier qui a réalisé la cabane in situ.

L'inauguration de la cabane a eu lieu le 2 octobre 2022 dans le cadre du festival des solutions écologiques porté par la région Bourgogne Franche-Comté.



FOCUS...

La cabane Toutenkarton

Le CAUE a développé depuis quelques années un outil ludique de découverte de l'architecture : la cabane Toutenkarton.

Les objectifs de cet outil sont multiples :

- Sensibiliser à l'architecture et au développement durable
- Observer et mettre en pratique les aspects liés à l'espace, aux usages, à la construction et à l'architecture bioclimatique.

L'activité se déroule en deux temps :

- Une collection d'images permet d'aborder de nombreuses notions telles que la composition, la forme, la lumière, les usages, la modularité, les matériaux, les techniques de construction, l'implantation, l'orientation, l'environnement... à travers 4 questions thématiques. Une caissette et des fiches sur les matériaux complètent les images.

- Une structure modulaire à l'échelle des enfants offre une possibilité de découvrir l'architecture par l'expérimentation en construisant une cabane en carton recyclé. Les enfants doivent comprendre la structure avant de passer au montage de la structure puis des parois. C'est ainsi l'occasion de tester différentes organisations de l'espace en modulant les parois opaques, translucides et transparentes et aborder les notions de poteaux / poutres / assemblages, d'ouverture / fermeture, de confort été / hiver, sols, lumière, couverture.

En 2022 la cabane Toutenkarton a beaucoup voyagé dans le département, tant pour les actions de sensibilisation que pédagogiques et continuera de le faire en 2023 !



Journées nationales de l'architecture 2022, Charnay-les-Mâcon, octobre 2022

09 - Vie du réseau et partenariats

Union Régional des CAUE de Bourgogne Franche-Comté

- Participation à la concertation régionale des acteurs culturelle et de la filière du patrimoine

- Préparation des rencontres régionales à Vézelay en janvier 2023

Mise en œuvre du dispositif « Architecture et patrimoine : regards de lycéens et apprentis » financé par la région Bourgogne Franche-Comté et la DRAC

- Parc Naturel Régional du Morvan

Appuis à la rédaction et à la valorisation d'un cahier de recommandations architecturales et paysagères du Parc : « Habiter en Morvan ».

À consulter en ligne ou au centre de documentation du CAUE :

<https://www.parcumorvan.org/le-parc-en-actions/architecture-urbanisme/larchitecture/>

Grand site de France de Solutré - Pouilly

Co-encadrement du stage de Lise Gueutal, master en architecture à l'ENSA Lyon, pour la réalisation de carnets d'itinéraires architectural et paysager de 9 communes du Grand Site.

Préparation de la communication aux journées nationales de la maçonnerie à l'ENTP de Lyon en juin 2023 pour la valorisation de l'étude sur la pierre sèche.

Réseau Architecture de Bourgogne Franche Comté

- Appuis à la préparation d'un guide « Adapter le bâti ancien aux enjeux climatiques » en Bourgogne France Comté, avec l'AJENA et la DRAC, réalisé par l'agence Honnert. Ce guide est devenu une ressource majeure pour la rénovation du bâti ancien sur notre territoire.

À consulter en ligne ou au centre de documentation du CAUE :

<https://www.ajena.org/bati-ancien/guide-et-outils>

- Exposition l'Architecte en mord (presque) pas : Avec le Conseil Régional de l'Ordre des Architectes, la DRAC, l'UDAP de Saône-et-Loire, le CAUE a participé à la construction d'une exposition itinérante « L'architecte ne mord (presque) pas ». Cette exposition, réalisée par le collectif COMMUNE, sera présentée dans toute la région à l'horizon de l'automne 2023 pour sensibiliser les particuliers à la commande privée auprès d'un architecte.
- Actions concertées pour les journées européennes du Patrimoine et les journées nationales de l'architecture.

Réseau France Rénov'

- Participation aux rencontres nationales France Rénov' à Angers.
- Participation aux journées de rencontres et de formation du réseau régional des guichets et plateformes Effilogis.
- Signature et mise en œuvre de la charte partenariale des acteurs France Rénov' de Saône-et-Loire, avec la DDT 71, l'ADIL 71, l'espace Habitat Conseil du Grand Chalon et les Plateformes de la rénovation du PETR Mâconnais Sud Bourgogne et du Pays Beaunois.

CPIE

- Ateliers Gestion Intégrée des Eaux Pluviales (GIEP)
- Programme « Jardinier de ma rue » à Montcenis

FOCUS...

Le CPIE et le CAUE partagent des valeurs communes et souhaitent depuis longtemps collaborer. La connaissance fine de la biodiversité, des milieux naturels, de l'environnement au sens large du CPIE apporte une belle complémentarité avec le regard du CAUE sur l'espace public et bâti, les usages et un travail tissé ensemble sur la concertation.

Ainsi, un programme a été construit en 2022 sur la gestion alternative des eaux pluviales, à l'attention des élus et des techniciens des collectivités. D'autre part, un projet collaboratif de plantations au parc Delachaize s'est déroulé à Montcenis de juillet à décembre 2022.



Les carnets d'itinéraires du Grand Site

En juillet 2022, le Grand Site de France de Solutré-Pouilly a accueilli Lise Gueutal, étudiante en master 1 d'architecture à l'ENSA de Lyon pour un stage de 2 mois. Lise a arpenté 7 communes du Grand Site pendant deux mois, son carnet à dessin en poche et son appareil photo en bandoulière.

Grâce à son intérêt pour les territoires ruraux et sa sensibilité graphique, elle a ainsi retranscrit ses découvertes du paysage et de l'architecture à travers des carnets de croquis. Ils soulignent les spécificités paysagères qui façonnent l'unité du Grand Site. Lise a eu le temps de réaliser en 2022 des itinéraires sur 7 communes : Solutré, Pouilly, Vergisson, Charnay, Fuissé, Davayé et Prissé.

Pour compléter cette réalisation, les carnets des communes de Leynes, Bussièrès, Cenves et Chasselas seront réalisés lors de l'été 2023 par Estelle Contoux, également en master d'architecture à l'ENSA Lyon.



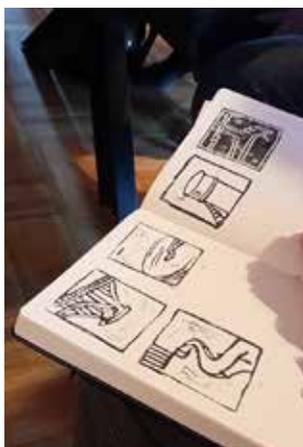
FOCUS...

ESAAA

Dans le cadre d'un projet de résidence co-financée par la DRAC, la ville de Bourbon Lancy a accueilli le CAUE ainsi que 8 étudiantes du master « Terrain » et 2 enseignants de l'école supérieure d'Art d'Annecy Alpes (ESAAA).

Pendant une semaine de décembre 2022, et malgré le froid vif, les étudiantes sont allées à la rencontre des techniciens et des habitants de la commune. Elles ont collecté récits, matières, et représentations de l'eau, visible ou non, dans différents états et usages. Chacune a transformé cette matière en œuvre propre, exposée au printemps 2023.

À partir de cette résidence et du travail des étudiantes, le CAUE proposera des ateliers de découverte du paysage ordinaire aux habitants. Une façon d'aborder son cadre de vie quotidien, sous l'angle du partage du sensible.



09 - LA DOCUMENTATION

Au CAUE, à Montceau-les-Mines :

Le centre de documentation met à disposition du public, des partenaires et de l'équipe du CAUE, un espace de lecture ainsi qu'un poste de recherches documentaires. Il est ouvert du mardi au vendredi. Ouvrages et documentations sur le cadre de vie sont consultables sur place. Les adhérents ont la possibilité d'emprunter des ouvrages sur demande.

Le portail documentaire est une plateforme d'accès en ligne au fond-documentaire mutualisé par CAUE de la région (CAUE 01, 21, 25, 39, 58, 70, 71 et 89).

Depuis 2020, le bulletin mensuel « Ressources#CAUE » offre une veille documentaire sur un thème d'actualité :

- réglementation RE 2020 (n°24 janv.22)
- désimperméabilisation des sols (n°25 fév.22)
- micro-habitat (n°26 mars 22)
- urbanisme rural (n°27 avr. 22)
- les cours d'écoles (n°28 mai 22)
- les jardins face aux changements climatiques (n°29 juin 22)
- la climatisation naturelle (n°30 juil.août 22)
- pédagogie et architecture (n°31 sept.22)
- la couleur en architecture (n°32 oct.22)
- les noues (n°33 nov.22)
- les atlas de paysage (n°34 déc.22)

Ce bulletin est envoyé automatiquement aux membres du CAUE ainsi qu'à l'équipe. Pour recevoir le bulletin de ressources et parcourir le portail, n'hésitez pas à vous inscrire !

<http://www.ressources-caue.fr/>

L'observatoire des CAUE est une base de références de réalisations d'équipements publics, d'habitat individuel et collectif, d'aménagement d'espaces publics, collectées par plusieurs CAUE. Outils de travail des équipes des CAUE, il est également accessible au public. N'hésitez pas à la découvrir, il évolue en 2023 !
<https://www.caue-observatoire.fr/>

QUELQUES CHIFFRES CLÉS :

14 emprunts de documentation (professionnels, étudiants, particuliers)

32 demandes de documentations via le portail documentaire

5947 réalisations référencées par l'Observatoire des CAUE (dont

196 en Saône-et-Loire)



71
— Saône-et-Loire

C | a.u.e

Conseil d'architecture, d'urbanisme
et de l'environnement

Publication réalisée par le CAUE 71

ISSN 2556-5591

Directrice de la publication : Carole Chenuet

Conception rédactionnelle et graphique : CAUE 71